



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

INVENTAIRE RÉGIONAL DES ACTIONS DE LUTTE AUX ALGUES BLEU-VERT

Rimouski, le 30 novembre 2009 – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la Conférence régionale des élus et les organismes de bassin versant du territoire, rend public un inventaire régional des actions de lutte aux algues bleu-vert (cyanobactéries).

Le document peut être consulté sur le Portail régional sur les algues bleu-vert qui est accessible sur le site du conseil de l'environnement au www.crebsl.com.

Réalisé dans le cadre du Plan d'action régional sur les algues bleu-vert, cet inventaire permet de faciliter le partage de connaissances entre les différents intervenants de la région. Ces actions sont entreprises par des ministères, des associations de riverains, des instances municipales ou des organismes du milieu. Il peut s'agir d'activités de plantation, d'aménagement, d'acquisition de connaissances ou de sensibilisation par exemple.

Le sujet est toujours d'actualité en région alors que le bilan provisoire de septembre 2009 fait état d'au moins 10 plans d'eau touchés par des fleurs d'eau cette année, dont 3 pour la première fois depuis 2004. Parmi les plans d'eau nouvellement atteints, mentionnons la présence du lac de la Grande-Fourche, qui avait pourtant été épargné depuis 2002 et qui fait l'objet d'un programme de suivi et de sensibilisation orchestré par l'association de riverains.

Rappelons que ce portail s'adresse à toute la population du Bas-Saint-Laurent et en particulier aux intervenants du milieu. Regroupant une foule d'informations sur la problématique, le portail donne accès gratuitement à de nombreux documents et aux coordonnées de multiples ressources en région.

-30-

Source et information : Luce Balthazar, directrice générale
418 721-5711